

Image not found or type unknown



Je rembourse le crédit de notre maison

Par **kerouldu29**, le **08/02/2009** à **19:15**

et mon ex y vit avec son amant.

Quel démarche puis-je engager pour qu'elle participe aux remboursements du crédit?

Est-ce que je dois continuer à payer, et le notaire chiffrera par la suite le montant qu'elle aura à me rembourser?

Nous sommes mariés sous le régime de la communauté, et j'ai appris que je ne serais propriétaire, au décès de ma belle-mère.

J'ai besoin de votre aide pour y voir plus clair et défendre mes intérêts.

Merci,

Jean-luc